Khotba du vendredi 15 MAI 2015
« Le voyage nocturne et l'ascension ».

Le sujet du prône de ce vendredi 15 mai était « le voyage nocturne et l'ascension ».

Toutes les louanges sont à ALLAH, la parole la plus véridique est le livre d'ALLAH et la meilleure guidée est la guidée du prophète Muhammad (que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui).

Parmi les miracles du prophète, nous avons le voyage nocturne et l'ascension. Son voyage a été précédé par plusieurs épreuves. En effet, il a eu lieu l'année de la tristesse. Celle où notre bien aimé (que la paix d'ALLAH et Son salut soient sur lui) a perdu deux êtres chers. Son Oncle Abu Talib qui a été un appui indéfectible, un protecteur et un parent affectueux. Et sa tendre épouse Khadija (qu'ALLAH l'agrée) qui, par la force de sa foi, par sa délicatesse et par son immense amour, le consolait.

Après le décès de son oncle et de son épouse, la persécution que les gens de Quraysh infligeaient au Prophète (que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui) s'intensifia. Le Prophète se rendit à la ville de Tâ'if espérant recueillir l'adhésion et le soutien de la Tribu Thaqif. Mais ces derniers poussèrent leurs vauriens à l'insulter et à le railler.

Le prophète Muhammad (que la prière d'ALLAH et son Salut soient sur lui) avait une grande miséricorde et rendait le mal par le bien. Suite à cette lapidation de la Tribu de Thaqif, l'ange des montagnes sur ordre d'ALLAH demanda au prophète s'il voulait détruire cette ville. Le prophète renvoya l'ange en disant :

« Tout ce que j'espère est qu'ALLAH fera sortir d'eux une descendance qui adorera ALLAH sans lui associer personne. »

(Rapporté par Al-Bukhari)

Lors du voyage nocturne, le prophète a été béni et a vu beaucoup de merveilles. Sa récompense est à la hauteur de sa patience.

ALLAH Le Très-Haut a dit :

« Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur [Muhammad], de la Mosquée Al-Haram à la Mosquée Al-Aqsa dont Nous avons béni l'alentour, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant. »

(Chapitre 17 – verset 1)

Le prophète voyagea de la Mecque à Al-Aqsa où il dirigea la prière de plusieurs prophètes. Ceci prouve l'élévation qu'ALLAH a donné à Muhammad en le plaçant imam des prophètes. Ensuite, il commença son ascension vers les cieux. Il y rencontre quelques prophètes qu'il salua. Puis il arriva à Sidrat-ul-Muntaha (le lotus de la limite). C'est alors qu'il reçoit l'ordre de la prière.

Toutes les obligations ont été dictées au prophète par le biais de l'ange Jibril (Gabriel) sauf la prière. Le prophète a été appelé par son Seigneur au dessus des sept cieux pour recevoir cet ordre. Cela montre la grande importance de la prière. Elle lui a été prescrite à des heures bien définies.

ALLAH Le Très-Haut a dit :

« …accomplissez la Salat (normalement), car la Salat demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés. »

(Chapitre 4 – verset 103)

En effet, la prière est l'une des plus grandes adorations. Nous devons enjoindre nos proches à son accomplissement. C'est la première chose sur laquelle nous serons jugés.

Le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit:

« La première chose sur laquelle le serviteur est jugé le jour de la résurrection est la prière, si elle est bonne les autres actes seront bons et si elle n'est pas bonne les autres actes ne seront pas bons. »

(Rapporté par Tabarani)

ALLAH nous a montré la récompense des prieurs dans Son dire suivant :

« Et qui observent strictement leur Salat (prière). Ce sont eux les héritiers, qui hériteront le Paradis pour y demeurer éternellement. »

(Chapitre 23 – Verset 9, 10, 11)

ALLAH a été clément et miséricordieux avec nous car au départ Il avait prescrit 50 prières par jour et Il nous l'a allégée à 5 prières qui en valent 50. En effet, chaque bonne action équivaut à dix fois son salaire.

Lors de son ascension, le prophète (que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui) a vu des merveilles. Il a vu le Paradis et l'Enfer. Il a vu la récompense qu'auront les pieux qui préservaient leurs langues et leurs corps et qui s'éloignaient de la médisance et de la calomnie.
Il a également vu le châtiment qu'auront les médisants :

ALLAH exalté soit-il dit :

« ***Ô vous qui avez cru! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas ; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non !) vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux ».***

(Chapitre 43 – verset 12)

Le prophète (que la prière d'ALLAH et Son salut soient sur lui) a dit :

« Lors de mon ascension nocturne, je vis des gens aux ongles de cuivre avec lesquelles ils se déchiraient le visage et la poitrine. Je demandai : « Qui sont ces gens, Ô Jibril ? »
Il me répondit : « Ce sont ceux qui mangent le chair des gens et portent atteinte à leur honneur. » »

(Rapporté pas Abu Dawud)

Il faut donc s'éloigner de la médisance et de la calomnie, pour épargner nos âmes d'un tel châtiment et accomplir la prière à ses heures prescrites, pour qu'ALLAH facilite notre jugement.

ALLAH sait mieux que quiconque, que Ses prières et Son salut soient sur notre prophète Muhammad, ainsi que sur ses compagnons, sa famille, et tous ceux qui les ont suivi dans le bien jusqu'au jour du jugement dernier.